

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 93 (1996)
Heft: 5

Artikel: Guide pour démarrer un petit rucher
Autor: Fauchon, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1067854>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Technique apicole

Jean Fauchon
1219, rue de Genève, F - 01210 Ornex
Tél. (F) 50 40 66 21

Mars 1996

Cher Monsieur,

Vous vous souviendrez sans doute que la Revue suisse d'Apiculture m'avait donné l'hospitalité pour quelques articles et en particulier pour un grand article sur l'apiculture tropicale...

Or, il se trouvè que j'ai reçu plusieurs demandes de collègues d'Afrique et d'Amérique latine, sans compter celles de notre région, pour la solution d'un problème à la fois simple et compliqué qui peut se résumer ainsi: «Je suis attiré par l'apiculture, j'aimerais installer dans mon jardin un petit rucher, comment faut-il procéder, que faut-il acheter, etc.»

La chose est moins simple qu'il n'y paraît et fera sourire nombre de nos collègues. Finalement, je me suis décidé à préparer une note que vous trouverez ci-joint pour publication éventuelle dans notre revue.

Guide pour démarrer un petit rucher

L'apiculture commence à attirer de nombreuses personnes qui, disposant d'un peu de temps et d'un terrain à la campagne, souhaitent produire du miel pour leur consommation ou sont simplement attirées par la vie des abeilles. Cette note a pour objectif de leur faire des suggestions pour bien débuter leur nouvelle entreprise, leur éviter quelques erreurs et faire les premiers achats indispensables, tout en s'instruisant au moyen de lectures et de contacts avec les organisations d'apiculteurs de leur région.

Pour une première expérience, il est suggéré de commencer avec l'installation de trois ruches. Plus tard, si l'apiculteur un peu plus expérimenté désire agrandir son rucher, il pourra envisager un rucher d'une dizaine puis de vingt ruches. Au-dessus, il devra s'équiper d'une façon industrielle; cela sort du cadre de la présente note pour des raisons de personnel, de rentabilité et d'organisation.

1. Où peut-on éléver des abeilles?

Partout où il y a des fleurs, de l'eau et un peu d'espace. Les abeilles récoltent le nectar et le pollen des fleurs, dans la nature, même cultivée, ou dans les forêts, et ont besoin d'eau. Quant à l'espace, il est difficile d'avoir des ruches dans les villes ou dans des lotissements trop denses, parce que les gens ont alors souvent peur des abeilles. Enfin, les terres très arides (par exemple les montagnes à des altitudes supérieures à 1500 m en climats tempérés), les îles éloignées des côtes marines, les déserts trop arides n'attirent pas les abeilles.



2. Qui peut élever des abeilles?

N'importe qui, à condition que lui et son entourage ne soient pas allergiques aux piqûres d'abeilles; il courra alors le risque d'accidents graves. Il faut se renseigner auprès de son médecin et connaître la législation concernant l'apiculture. Cela étant, l'aspirant apiculteur doit:

- avoir envie d'élever des abeilles (et pas seulement de «faire du miel») : il doit avoir lu des ouvrages de littérature apicole (ils sont nombreux), avoir déjà visité des ruchers voisins, des expositions d'apiculture, connaître un peu la flore de la région...;
- pouvoir consacrer du temps pendant certaines périodes de l'année à son futur rucher;
- pouvoir également disposer de certains moyens (voir plus loin), pour acheter le matériel nécessaire;
- avoir, en achat ou en location, un morceau de terrain qui recevra le rucher en conformité avec la législation apicole (par exemple, les dispositions concernant les clôtures, la distance des ruches aux chemins et routes);
- il sera enfin assuré en responsabilité civile, éventuellement pour les dégâts subis par les ruches, ou par lui-même et ses proches, etc.

Note: le terme «apiculteur» inclut également les «apicultrices», ni moins passionnées, ni moins compétentes que les hommes...

3. Quelles sont les productions à attendre d'un rucher de trois ruches?

Le miel: les abeilles récoltent le nectar des fleurs et le miellat produit par les pucerons qui vivent sur certains arbres, et en particulier les conifères. Une bonne ruche peut produire dans les bonnes années environ 20 kilos de miel en deux ou trois récoltes.

Le pollen est consommé par les abeilles et surtout le couvain, dont il est la source principale de protéines. Il provient des étamines des fleurs. Souvent les abeilles jouent un rôle important en transportant le pollen vers les fleurs mâles (qui n'ont pas d'étamines) et sont ainsi fécondées, en particulier dans les plantations fruitières. En Amérique, les apiculteurs retirent plus de profit en louant des ruches aux producteurs de fruits que du miel... Enfin, le pollen a des vertus thérapeutiques, et la récolte en est assez facile par un aménagement de l'entrée des ruches.

La cire est produite par les abeilles pour la construction de leurs rayons. Jadis très utilisée pour la fabrication des cierges et autres chandelles, elle ne l'est plus guère, sauf pour celle des batiks (étoffes imprimées).

La gelée royale est produite par certaines glandes des abeilles pour la nourriture des très jeunes larves et des reines. Elle est parfois récoltée et vendue pour ses propriétés thérapeutiques.

La propolis est un ciment spécial que les abeilles retirent de la sève d'arbres comme les peupliers et qu'elles utilisent pour la construction et le calfatage des ruches. Elle est parfois récoltée, est douée de propriétés désinfectantes et utilisée pour la reconstitution de tissus humains.

Enfin, la ruche produit elle-même des abeilles

- pour remplacer celles qui meurent pendant la vie de la ruche (en été une abeille peut vivre quarante jours);



- pour créer un ou plusieurs essaims qui vont assurer la reproduction de la colonie elle-même;
- finalement, toute colonie en bonne santé produit des jeunes reines qui quittent la ruche ou disparaissent au cours de l'année. Mais, dans une ruche, une seule reine pond et peut vivre trois ou quatre ans.

Un apiculteur débutant peut récolter du miel, du pollen, un peu de propolis et de cire. Par contre, la récolte de gelée royale et l'élevage des reines sont des opérations compliquées hors de portée d'un apiculteur débutant.

Il est souvent conseillé aux apiculteurs de changer leur reine tous les deux ou trois ans. Cela, à mon avis, ne doit se faire que lorsqu'une reine n'est pas bonne, que sa ponte en particulier est insuffisante.

Il est certainement plus avantageux (et moins risqué) pour l'apiculteur débutant d'acheter une reine chez un collègue qui en produit régulièrement que d'entreprendre un élevage difficile, qui doit lui procurer un nombre de reines assez élevé dont il ne saurait que faire.

4. Comment commencer?

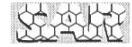
En dehors d'une passion naissante pour les abeilles, il faut que l'aspirant-apiculteur se pose quelques questions afin de maintenir sa passion grandissante dans des limites raisonnables. Par exemple:

- où pourrais-je installer mon futur rucher?
- une ruche bien conduite peut produire en région tempérée et moyennement mellifère 20 kilogrammes de miel par an. Combien m'en faut-il pour mes besoins familiaux, mes relations publiques, et comment pourrais-je vendre le surplus?
- combien dois-je investir en ruches, essaims, extracteur, etc. (voir liste ci-après);
- combien me faudra-t-il dépenser annuellement en sirop et candi, reines, cadre et cires gaufrées, renouvellement du matériel, etc.? La vente éventuelle de mes surplus de miel va-t-elle couvrir ces dépenses?

Après réflexion et expériences personnelles, l'avis de l'auteur de la note est que l'on doit débuter non pas avec une, mais trois ruches. Le travail n'est guère plus important que pour une ruche, les risques de pertes par maladies, accidents ou autres sont répartis sur les trois ruches; un apiculteur seul et ayant d'autres occupations n'a pas de difficultés pour entretenir trois ruches, car le matériel indispensable pour soigner une ruche va servir également sans problème pour trois. Et si la première ruche est un échec, il lui en restera deux pour se consoler...

Pourquoi ne pas commencer avec quinze ou vingt ruches? Parce que le petit rucher est alors devenu une petite industrie, avec toutes les incidences administratives, fiscales ou autres que cela comporte et qui (en France tout au moins) commencent à la dixième ruche. Le matériel nécessaire est alors beaucoup plus important, la vente du miel souvent difficile, et un retraité (groupe social auquel appartiennent de nombreux apiculteurs) devient de plus en plus fatigué avec l'âge. Bref, la gestion de quinze ruches est une tout autre affaire que celle de trois, tout autant que leur maniement.

Et pour atteindre quinze, il faut commencer avec trois; l'expérience alors acquise est très précieuse, et les anciens débutants qui passent d'un groupe à l'autre sont assez nombreux.



5. Combien de temps faut-il consacrer à son rucher?

Un rucher vit avec les saisons. En Europe tempérée, l'activité du rucher commence en mars, pour se terminer en octobre. A partir du début de mars, la reine commence à pondre, les ruches doivent être visitées, les maladies éventuelles décelées et combattues. Les essaims primaires sortent des ruches à la mi-mai. Les hausses ont été posées en avril; une première récolte se fait à la fin de juin, mais il est bon de laisser un peu de miel dans les hausses pour la nourriture des abeilles si le temps est mauvais en juin.

La récolte de nectar et de pollen se poursuit tout au long de l'été. En août, l'apiculteur récolte le miel. Mais en même temps, il doit nourrir les abeilles pour l'hiver avec du sirop de sucre qu'il achète ou fabrique lui-même. Vers la fin de septembre, les abeilles prennent leurs quartiers d'hiver jusqu'au printemps suivant. Pendant l'hiver, les ruches sont remises en état, repeintes, et le matériel révisé.

Tout cela, pour quelques ruches, peut être fait par une seule personne, aidée de temps en temps pour transporter les hausses et extraire le miel.

Vingt ruches exigent une personne à plein temps, plus une autre à mi-temps de mars à septembre.

Mais ces besoins en personnel peuvent être plus importants si l'apiculteur fait de la transhumance. De plus, il lui faut s'organiser pour vendre le miel.

Finalement, il est essentiel que l'apiculteur et ses aides s'instruisent des choses apicoles, pour savoir d'abord ce qu'il faut faire, puis comment le faire, enfin quand le faire, au moyen de livres, de revues et surtout de contacts avec les autres apiculteurs voisins.

Une fois la décision prise de commencer, il faut:

1. L'hiver précédent, acheter les ruches. Où les installer?
2. Les disposer sur des supports.
3. Au début du printemps, en garnir le corps de cadres pourvus de cire gaufrée.
4. Chercher des essaims, les acheter, puis les enrucher avec l'aide d'un apiculteur voisin. Poser deux lanières d'Apistan pendant trois semaines (varroa). Entre-temps, se procurer le petit matériel nécessaire.
5. Laisser faire la nature et, «quand les aubépines sont en fleur», poser une hausse garnie.
6. En août, faire la première récolte...
7. Nourrir aussitôt pour l'hiver.

6. A ne pas oublier

Les abeilles sont des animaux sauvages. Elles vivent en colonies nombreuses parfaitement organisées, très semblables les unes aux autres quelle que soit leur race ou l'endroit où elles vivent, et cela depuis les temps préhistoriques. Elles vivent du nectar des fleurs et de leur pollen, parfois du miellat des pucerons, et dépendent par la suite étroitement du milieu naturel. De plus, elles ont besoin d'eau en quantités importantes.

Une fois leurs besoins annuels satisfaits, y compris leurs provisions d'hiver, la colonie travaille au ralenti. Mais l'homme offre aux abeilles des ruches qu'elles acceptent pour des raisons de commodité. Il prélève alors le miel et le



pollen et oblige ainsi les abeilles à reconstituer leurs provisions. Mais il doit les compléter par des additions de sucre ou de sirop qui leur permettront de survivre jusqu'au printemps prochain.

Mais si les abeilles acceptent d'habiter dans une ruche inventée par les hommes, elles ne deviennent pas pour autant des animaux domestiques, et l'observation de leur comportement, par exemple dans une ruche vitrée, est une occupation fascinante et qui peut être la source de réflexions sur le comportement des individus dans une société fermée.

ANNEXE

Investissements et matériel nécessaire pour un rucher de trois ruches

Trois ruches vides, complètes, peintes, en bois épais, protégées contre la pluie. Types les plus employés en France: «Langstroth» ou «Dadant» (10 ou 12 cadres) Chaque ruche comporte un corps et une ou plusieurs hausses.

Deux hausses ou magasins à miel pour chaque ruche, soit six en tout.

Des cadres garnis de cire gaufrée: 10 (ou 12) de grande taille pour chaque corps de ruche, soit une trentaine. 9 ou 10 pour chaque hausse, plus petits, soit une trentaine en tout.

Trois essaims achetés à un apiculteur connu de la région.

Poids: 1,5 à 2 kg. Après un séjour d'une nuit ou deux au frais, les essaims sont enruchés et la reine commence à pondre dès qu'elle disposera de quelques cellules.

Il ne faut pas essayer de construire ses premières ruches. Un bon menuisier pourra plus tard les reproduire.

Chaque ruche a un toit tôle, un plancher qui se prolonge par la planche de vol, des planchettes formant couvre-cadres. Les ruches sont orientées sud ou sud-est. Elles sont isolées du sol, par exemple par des plots.

Il est possible d'acheter séparément des cadres et des feuilles de cire et de garnir les cadres soi-même.

Le choix des premiers essaims est très important. La reine doit être marquée à la couleur de l'année.

Les ruches suivantes pourront être peuplées par des essaims sortis de notre petit rucher.

Matériel minimum nécessaire pour trois ruches

Un extracteur centrifuge pouvant traiter six cadres de hausse.

en acier inoxydable, à main mais pouvant être motorisé plus tard; un tel extracteur est suffisant pour 15 ruches.



Un maturateur avec tamis (100 kg)
2 tamis, un à larges mailles, l'autre à mailles fines.
Un bac à désoperculer, deux couteaux à désoperculer (*)

Deux lève-cadres (*)
(*) Pourquoi deux ? Parce qu'ils sont faciles à oublier dans les ruches!
Un enfumoir + combustible

Essence de mirbane (un flacon de 250 g)
Nitrate d'ammonium (250 g)

Pots à miel

Nourriture d'hiver

3 nourrisseurs (boîtes en plastique)
Brosses à poils fins
Médicaments

Vêtements de protection

peut être remplacé par un seau assez grand et une passoire fine!

pour couper la cire de la surface des cadres de hausse. Cette cire tombe dans le bac, le miel s'égoutte.

Note: il existe des «kits» complets pour désoperculer, bon marché.

pour décoller de la ruche les cadres, souvent propolisés.

pour calmer les abeilles pendant les travaux courants. Des bouts de carton ondulé, des morceaux de vieux sacs lavés, de l'herbe sèche conviennent.

pour chasser les abeilles des hausses au moment de la récolte.

mélangé au combustible de l'enfumoir en faible quantité, ce produit anesthésie les abeilles lors de travaux difficiles.

en carton ou plastique (1 kg ou 500 g)

sirops genre «Apirêve». il faut compter entre 10 et 15 kg par ruche suivant les provisions existant dans la ruche.

(un par ruche).

pour chasser les abeilles des cadres.

pour lutter contre les maladies et parasites des abeilles (par ex. Apistan (contre le varroa), Fumidil, E231 (contre la teigne)...

masque ou capuche, gants, veste...

Coût de cet équipement: essaims à part, mais ruches comprises, le coût de cet équipement est d'environ 12 000 francs français, soit 2600 dollars (1996). Mais on peut compter sur la vente du miel en compensation... Les dépenses annuelles peuvent être estimées à 200 francs français.

